



**Document à rendre complété au secrétariat de Mairie**

**Annexe 2** au règlement intérieur (délibération DEL.2016-092 du 13.12.16)  
pour location des salles du château de Carillon.

**Locataires : habitants de la commune de ST NIZIER SOUS CHARLIEU**

**Rappel:** Les habitants de la commune peuvent louer la salle des fêtes pour le mariage, et uniquement le mariage, de leur(s) enfant(s) même domiciliés à l'extérieur de la commune et bénéficier ainsi du tarif "locataires résidant sur la Commune".

Les agents communaux, domiciliés en dehors de la commune, bénéficient du tarif applicable aux habitants de la commune, pour des manifestations familiales exclusivement.

**Déclaration sur l'honneur:**

"Je soussigné(e) .....  
domicilié(e) à .....  
42190 ST NIZIER SOUS CHARLIEU,  
déclare sur l'honneur louer la salle des fêtes de Carillon, le .....  
pour y organiser : ....."

S'il apparaît que j'ai usé de ma qualité de contribuable local ou d'agent communal pour faire bénéficier quiconque du tarif préférentiel qui m'est consenti à ce titre, la commune se réserve le droit de me réclamer le double de la différence entre le tarif 'habitants de la commune' et celui 'locataires extérieurs à la commune'."

**Tarif applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2017**

<b>Personnes habitant la Commune</b>	<b>Tarif au 1<sup>er</sup> janvier 2017</b>	
	<b>tarif</b>	<b>nettoyage</b>
Salle des boiseries pour réunion	gratuit	gratuit
Salle de concerts courte durée	82,00 €	Compris dans la location
Salle de concerts 2 jours consécutifs	140,00 €	Compris dans la location
Salle d'entrée courte durée	50,00 €	A la charge du locataire
Salle d'entrée avec cuisine 1 jour	127,00 €	A la charge du locataire
Salle d'entrée avec cuisine 2 jours	165,00 €	A la charge du locataire
Grande salle avec cuisine 1 jour	435,00 €	Compris dans la location
Grande salle avec cuisine 2 jours consécutifs	555,00 €	Compris dans la location
Forfait vaisselle pour un lot de 50 couverts (maxi 300 pers.)	12,00 €	

Veuillez noter que pour toute manifestation dans la grande salle, le nettoyage par une entreprise est imposé. Il sera commandé et payé par la commune, son coût étant compris dans le tarif de location.

**Acceptation du règlement:**

Je soussigné(e) .....

adresse : .....

date(s) de la location : ..... salle : .....

déclare accepter le règlement joint et m'engage à le faire respecter.

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le

signature